

Challenge « Tout à vélo », le retour !

Et si on allait au travail ou en courses en pédalant ? C'est l'objectif du challenge « Tout à vélo » qui va démarrer sa nouvelle édition aujourd'hui le 6 mai jusqu'au 7 juin dans 12 villes de Bretagne. Objectif : faire découvrir les avantages du vélo pour les trajets de la vie quotidienne.

Créé à Lannion en 2015 avant d'essaimer sur Brest et Quimper en 2018, et 5 autres villes en 2021, le challenge « Tout à vélo » (Marc'h Houarn en Breton) veut encourager les habitant.es à développer la pratique du vélo au quotidien. Il est organisé par des associations locales de promotion des déplacements doux et de la mobilité active, comme [Bapav \(Brest à Pied ou à Vélo\)](#), [Trégor Bicyclette](#), [Kern'A Vélo](#), [Véломotive](#), [Apav Morlaix](#)... avec le soutien de l'Ademe et de collectivités.

Cette année, 12 villes y participent : Brest, Carhaix, Lannion, Lorient, Morlaix, Quimper, Redon-Ponchâteau, Vannes, et quatre nouvelles : Plabennec, Saint-Malo, Rennes et Paimpol.

Le fonctionnement du challenge, qui dure cinq semaines, est simple : il faut s'inscrire sur le site internet dédié à la ville qui nous intéresse (par exemple <https://brest.challenge-velo.bzh/>, <https://lannion.challenge-velo.bzh/>, <https://quimper.challenge-velo.bzh/>). On peut alors rejoindre une équipe existante, ou en créer une nouvelle. Une fois inscrit.e, il faut alors s'identifier sur le site pour pouvoir déclarer ses kilomètres utilitaires effectués dans la journée (trajets domicile-travail, mais aussi les déplacements pour faire les courses etc.). Tous les trajets « utilitaires »

peuvent être comptabilisés. On ne compte donc pas la balade loisirs.

Il y a également trois types de défis : un défi collectif, qui comptabilise le nombre de kilomètres réalisés par tous les participant.es sur la ville, un défi par équipes, et un défi individuel. De quoi se motiver pour dérouiller les guiboles ! L'an dernier, c'est Lannion qui s'est hissé sur la première marche du podium, devant Lorient, et Morlaix. Alors quelles seront les villes heureuses élues cette année ?

Pour retrouver toutes les pages d'inscription aux challenges, dirigez-vous vers le site <https://challenge-velo.bzh/>